

**RÉCITS ET  
ASTUCES  
POUR REUSSIR  
SA RENTRÉE AU  
COLLEGE**

édition  
2024-2025



# POUR UNE RENTRÉE AU COLLÈGE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

A la PEEP, nous sommes convaincus que les parents et leurs enfants sont les mieux placés pour savoir ce qui est bon pour eux. Notre but : partager les informations et les contacts dont ils ont besoin pour se forger leur opinion personnelle à tous les moments clefs de la vie scolaire et prendre les bonnes décisions.

En 6<sup>e</sup>, le principal enjeu est la prise d'autonomie des enfants. Ils doivent apprendre à organiser seuls leur travail et à s'intégrer dans un univers moins confortable que celui du primaire. Ils ont un professeur par matière et doivent se faire une place dans une cour de récré où ils côtoient les « grands » de 3<sup>e</sup>, déjà adolescents. "Finalement, on les prépare à leur vie d'adulte : dans leur vie professionnelle, ils devront travailler avec des personnalités très différentes", dit Cécile, professeur d'histoire à Saint-Denis.

Pour cela, le collège prévoit souvent une rentrée décalée pour les 6<sup>e</sup> et demande aux surveillants de prêter une attention particulière aux plus petits pendant les premières récréations. L'indulgence règne les premières semaines, pour permettre aux enfants de trouver leurs marques et d'appliquer les nombreuses nouvelles règles.

Grâce au réseau PEEP, première communauté de parents d'élèves de France, nous avons récolté ici les informations les plus utiles pour préparer cette transition avec l'enfant. Témoignages et astuces de parents, d'enseignants et de professionnels de la santé se succèdent dans les pages qui suivent. En espérant que cela vous permette de passer une très bonne année !

Bonne rentrée !

La rédaction PEEP

# SOMMAIRE

Les nouveautés de la rentrée .....	p. 5
Qui est qui au collège ? .....	p. 6
Comment s'organiser pour cette année scolaire ? .....	p. 8
Le collège : de l'enfance à l'adolescence .....	p. 14
Comment se structure la vie au collège ? .....	p. 16
Qu'apprend-on pendant l'année de 6 <sup>e</sup> ? .....	p. 18
Comment les collégiens peuvent-ils s'investir ? .....	p. 20
Mauvaises notes, démotivation : comment réagir ? .....	p. 22
Que faire à la maison pour que son enfant s'épanouisse au collège ? .....	p. 26
Comment le collège protège-t-il les élèves ? .....	p. 28
Comment faire face aux dangers d'Internet ? .....	p. 30
Comment le collège forme-t-il des jeunes citoyens responsables ? .....	p. 32
Que faire en cas de problème avec un enseignant ou l'établissement ? ....	p. 34
Il est différent, sera-t-il accepté et heureux au collège ? .....	p. 36
Quels sont les droits d'un parent d'élève ? .....	p. 38
<i>Contacts utiles</i> .....	p. 40
<i>La presse jeunesse</i> .....	p. 41
<i>Lexique</i> .....	p. 41

# LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

La rentrée scolaire 2024 sera marquée par plusieurs nouveautés au collège, issues des mesures du « Choc des savoirs », présenté par l'ancien ministre de l'Education, Gabriel Attal, en décembre 2023.

Et en premier lieu l'instauration de « groupes de besoins » – la nouvelle appellation de ce qui était présenté au départ comme des « groupes de niveau ». Ainsi, dès la rentrée, les élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> suivront leurs cours de français et de mathématiques en groupes. Des groupes constitués en fonction des besoins des élèves identifiés par les professeurs. Les groupes des élèves les plus en difficulté bénéficient d'effectifs réduits, précise l'arrêté.

A noter que la composition des groupes – et donc la possibilité d'en changer – sera « réexaminée au cours de l'année scolaire, notamment à l'occasion des regroupements, afin de tenir compte de la progression et des besoins des élèves ». Ces « regroupements » justement – quand tous les élèves sont réunis dans leur classe de départ – pourront avoir lieu jusqu'à dix semaines dans l'année.

La même organisation est censée s'appliquer pour les classes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> à compter de la rentrée de septembre 2025.

Autre (possible !) nouveauté, pour cette nouvelle année scolaire 2024-2025, le brevet des collèges devrait subir plusieurs évolutions – en raison du contexte politique, la publication des textes officiels sur cette réforme sont toujours en attente (en fin août 2024) – ils restent néanmoins prévus d'ici la fin de l'année.

Premièrement, la note du contrôle continu serait calculée à partir de la moyenne des notes disciplinaires, et non plus par les « compétences » converties en points. Deuxièmement, les épreuves terminales représenteraient 60 % de la note finale, au lieu de 50 % aujourd'hui.

Enfin, et surtout, l'obtention du brevet conditionnerait l'accès au lycée ! Attention ! Concernant cette dernière mesure, la ministre « démissionnaire » de l'Education nationale, Nicole Belloubet, a annoncé fin août que le projet de décret était « gelé ».

# QUI EST QUI AU COLLÈGE ?





-  **PRINCIPAL**
-  **CPE**
-  **ASSISTANTS  
EDUCATION NATIONALE**
-  **INFIRMIERE**
-  **ASSISTANTE SOCIALE**
-  **PROFESSEUR PRINCIPAL**
-  **PROFESSEURS**
-  **PSYCHOLOGUE  
EDUCATION NATIONALE**
-  **PROFESSEUR  
DOCUMENTALISTE**
-  **DÉLÉGUÉS DE CLASSE**
-  **REPRÉSENTANTS DES PARENTS**



# COMMENT S'ORGANISER POUR

**Dans la plupart des collèges, une réunion est organisée par le principal avant la fin de l'année scolaire pour les futurs élèves de 6<sup>e</sup>. Mais, entre les courses de rentrée, les inscriptions et les démarches administratives, les parents peuvent avoir besoin de repères.**

## COMMENT S'INSCRIRE AU COLLÈGE ?

D'abord en s'y prenant tôt ! Pour s'inscrire il faut passer par un système en ligne nommé AFFELNET (Affectation des ELèves par le NET). Les parents remplissent un dossier entre mars ou avril. La date exacte dépend de l'Académie, il faut donc se renseigner auprès de l'enseignant de CM2.

Les dossiers reprennent notamment l'adresse des parents, pour affecter l'enfant dans un collège proche. Entre avril et mai, le directeur de l'école complète le second volet de la fiche AFFELNET qui indique le collège retenu pour l'élève. Les dossiers reprennent notamment l'adresse des parents pour affecter l'enfant dans un collège proche de son

domicile. En juin, le collège envoie un courrier aux parents pour les informer de l'affectation de leur enfant et des dates d'inscription.

Si vous souhaitez connaître la procédure de demande de dérogation voir ci-après.

## ET POUR SUIVRE UNE OPTION PARTICULIÈRE ?

Alors, il faut obtenir une dérogation, pour sortir du système de l'AFFELNET ! Les parents présentent leur demande de dérogation entre avril et mai. Les demandes de dérogation ne sont pas toutes acceptées car la réponse dépend du nombre de places qui restent dans l'établissement demandé. Les demandes prioritaires sont celles des enfants handicapés, boursiers, qui ont frère ou

sœur dans un collège particulier, etc. Le choix des options et des langues est aussi un critère, mais il n'est pas traité prioritairement.

Pour des options particulières (ex : classes CHAM, CHAD, sportives...), les élèves sont sélectionnés. Les parents peuvent se renseigner dès janvier et demander une dérogation au cours du troisième trimestre.

A noter : les parents des élèves hors secteur de recrutement doivent demander une dérogation qui sera systématiquement acceptée si l'élève est sélectionné par ces établissements. Votre demande de dérogation est étudiée lors d'une commission départementale qui se déroule au mois de juin et à laquelle les représentants de parents d'élèves peuvent siéger.



# CETTE ANNÉE SCOLAIRE ?

## ASTUCE

### « UN TRAJET RASSURANT »

« La plus grande nouveauté a été le fait qu'il prend le bus le matin pour se rendre au collège. Il y a 800 m entre la maison et l'arrêt de bus. On a fait le trajet ensemble avant pour savoir combien de temps il prenait et pour pouvoir partir assez tôt. Il n'était pas tout seul à prendre le bus donc ça s'est bien passé. »

SABINE, GUJAN-MESTRAS

## À SAVOIR

### POURRA-T-IL AVOIR UN TÉLÉPHONE PORTABLE ?

Les élèves sont beaucoup plus autonomes au collège. Alors, certains parents sont rassurés de savoir que leur enfant a un téléphone portable : ils savent que leur enfant peut les joindre, sur le chemin du retour par exemple.

Le 7 juin 2018 était votée à l'Assemblée nationale la loi interdisant les téléphones portables à l'école, de la maternelle au collège. Les élèves ne peuvent donc en aucun cas l'utiliser en classe. Le règlement intérieur interdit également aux élèves de l'utiliser dans l'enceinte du collège.

## ASTUCE

### AVEC L'OPTION THÉÂTRE, LES ÉLÈVES ONT DE TRÈS BONS RÉSULTATS AU BREVET

« Pour intégrer la classe théâtre, les élèves de CM2 préparent un dossier avec une lettre de motivation. Nous faisons une première sélection et appelons certains élèves à l'oral. On regarde la lettre, mais aussi le dossier scolaire : l'enfant n'a pas besoin d'être un très bon élève, mais il ne faut pas qu'il soit à la traîne, car l'option lui prendra beaucoup de temps. A l'oral, on repère vite si ce sont les parents qui poussent pour que leur enfant suive un parcours particulier ou si c'est une véritable envie de l'enfant. »

CÉCILIA, PROFESSEUR DE THÉÂTRE EN RÉGION PARISIENNE

## QUELLES FOURNITURES SCOLAIRES ACHETER ?

---

Les parents reçoivent avant les vacances d'été la liste des fournitures pour l'entrée en 6<sup>e</sup>, matière par matière. En plus de la liste imposée

par l'établissement, les parents devront prévoir les rouleaux de plastique pour couvrir les livres, et la corvée qui va avec.

Les élèves travailleront aussi avec un manuel par matière. Au collège, les livres sont prêtés par l'établissement pour tous les élèves.

## QUELLES ASSURANCES SCOLAIRES ?

---

L'établissement scolaire demande au minimum une attestation responsabilité civile. Attention toutefois : la responsabilité civile ne couvre pas votre enfant dans

toutes les situations. Dès lors que l'activité est facultative, l'établissement va demander une attestation d'assurance scolaire. La Peep s'est associée avec Carrefour

Assurances pour proposer un contrat d'assurance scolaire et extrascolaire complet.

Informations et souscription : [peepasso.assurance.carrefour.fr](https://peepasso.assurance.carrefour.fr).

## QUELLES AIDES FINANCIÈRES POUR LES FAMILLES À LA RENTRÉE ?

---

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est prévue pour aider les familles à assumer le coût de la rentrée. Pour cette rentrée 2024-2025, ce sont les revenus 2022 qui servent de référence et de plafond pour y prétendre (27 141 eu-

ros pour un enfant, 33 404 euros pour deux enfants, 39 667 euros pour trois enfants, 45 930 euros pour quatre enfants...). Son montant s'élève à 454,60 euros pour les élèves âgés de 11 à 14 ans.

A noter, certains départements proposent des aides financières (sous conditions de ressources) aux familles pour la demi-pension. Les dossiers tiennent compte des revenus du foyer et du nombre d'enfants.

## FAUT-IL DONNER UNE AUTORISATION DE SORTIE ?

---

Au collège, l'emploi du temps des élèves n'est pas le même tous les jours. Certains soirs, ils terminent plus tôt. Les parents peuvent demander que leur enfant reste au col-

lège tout l'après-midi même si un enseignant est absent en fin de journée, ou l'autoriser à quitter l'établissement dès les cours terminés. Les parents remplissent en début d'an-

née un document pour la vie scolaire, qui contrôlera ensuite la sortie des élèves. Ceux qui doivent rester au collège se rendront alors en permanence pour faire leurs devoirs.

## LA PEEP, DU CÔTÉ DES PARENTS

« A la PEEP de Bourgoin-Jallieu (Isère), nous épargnons aux parents les courses de rentrée. Au mois de juin, ils passent leur commande de fournitures scolaires. Nous mettons ensuite en concurrence les fournisseurs pour faire une commande groupée. Nous travaillons avec des commerçants locaux, mais aussi avec un centre de travailleurs handicapés. Les parents peuvent commander toute la liste de fournitures obligatoires, mais aussi s'ils le souhaitent des dictionnaires, Bescherelle, dictionnaires de langue, et ils font de vraies économies. »  
Envie d'organiser la même chose chez vous? La PEEP est là pour vous aider.

## ASTUCE

### FAIRE LE TRI DANS SON CARTABLE

« En 6<sup>e</sup>, elle prenait toujours plus d'affaires que nécessaire et se retrouvait avec un cartable trop lourd. Je faisais le tri avec elle tous les matins, mais maintenant elle le fait toute seule. »

CLAIRE, PARIS

## À SAVOIR

### TRANSPORT SCOLAIRE

Les parents peuvent inscrire leurs enfants dès le mois de juin, directement auprès du service qui organise le réseau sur leur territoire : la région, ou parfois la commune, une association... Les tarifs sont variables : ils dépendent parfois de l'âge de l'élève et des revenus des parents.

## À SAVOIR

### POIDS DU CARTABLE

Les cartables des collégiens sont trop lourds. Si, dans certains établissements, les élèves ont la possibilité de laisser leurs affaires dans une salle ou un casier entre deux cours, dans la plupart des collèges, ils doivent porter leur cartable sur le dos toute la journée, et selon les jours, ils peuvent peser 7 à 12 kilos. Et certains jours, ils portent en plus leurs affaires de sport. D'où l'utilité de bien choisir le cartable à la rentrée : pas de bandoulière qui déséquilibrent le dos, pas de bretelles trop longues qui cambrent le dos.  
Dans de nombreux collèges, la PEEP est mobilisée sur le sujet et négocie pour modifier les listes de fournitures scolaires et proposer des solutions concrètes. Certains professeurs précisent aux élèves s'ils auront besoin d'apporter leur livre pour le cours suivant.

# COMMENT S'ORGANISER POUR CETTE ANNÉE SCOLAIRE ?

## QUE DEVIENNENT LES ENFANTS SI LES PROFS SONT ABSENTS OU EN GRÈVE ?

---

Si un enseignant a prévenu de son absence, il pourra être remplacé, s'il y a un enseignant remplaçant disponible, ce qui n'est pas tou-

jours le cas. Sinon, les élèves seront accueillis à l'étude ou en « permanence » par un surveillant, qui contrôlera leur travail. En cas de grève

de l'enseignant, les élèves sont aussi envoyés en étude. Toutefois, seuls les externes libres sont autorisés à quitter l'établissement.

## SI UN ÉLÈVE EST EN RETARD ?

---

Si un élève arrive en retard, il doit se rendre à la vie scolaire pour faire compléter

un billet de retard, qu'il devra faire signer à ses parents. Au-delà de 15 minutes

de retard, il ne peut pas retourner en classe et devra se rendre en salle d'études.

## SI UN ÉLÈVE EST ABSENT ?

---

Toute absence d'un élève doit être justifiée. Vous devez téléphoner au secrétariat du collège, mais vous devrez également mettre un mot dans le carnet de correspon-

dance de votre enfant. Les absences sont signalées à chaque heure de cours, par les enseignants, vous serez avertis par téléphone ou par sms de l'absence de vo-

tre enfant, par la vie scolaire de l'établissement. Le collège demande un certificat médical en cas de maladie contagieuse (même si elle n'est pas grave).

## SI UN ENFANT NE PEUT PAS PARTICIPER AUX COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE ?

---

Si un enfant a ponctuellement un problème de santé, les parents écrivent une lettre. Le professeur d'EPS (Education physique sportive) décide alors si l'élève peut

suivre ou non le cours de sport. Si sa situation perdure, il faut alors fournir un certificat médical au collège pour le dispenser d'assister au cours. Toutefois, malgré la

dispense, certains établissements exigent la présence de l'élève lors du cours, l'enfant est alors affecté à des tâches d'arbitrage, par exemple

# Partez en séjour linguistique, éducatif ou sportif, en France ou à l'étranger !



Le groupe Go&Live propose un large choix de séjours et activités pour vos enfants. Anticipez et réservez vos vacances printemps, été et toussaint 2024 dès maintenant !



**-10%**  
DE RÉDUCTION  
SUR VOTRE SÉJOUR\*  
AVEC LE CODE PARTENAIRE  
**PEEP**

\* Offre du Groupe Go&Live valable sur tous les séjours des catalogues des marques American Village, Nacel et Sports Elite Jeunes. Réduction plafonnée à 200€ par séjour, transport inclus, sans frais de dossier. Chèques Vacances et Bons CAF acceptés. Possibilité de payer en plusieurs fois sans frais.

INFORMATION ET RÉSERVATION :  
**05 65 76 55 25** ou **01 43 20 45 45**



nacel.



# LE COLLÈGE : DE L'ENFANCE À

**Au collège, quand certains élèves sont déjà très grands parce qu'ils ont fait leur puberté, d'autres ont encore l'air d'enfants. Mais maturité et puberté ne vont pas toujours de pair !**

## ILS GRANDISSENT

Un peu plus tard, un peu plus tôt, la puberté frappe tous les enfants, avec son cortège de boutons, voix qui déraillent et allure un peu gauche. Chez les garçons, la puberté se situe entre 11 et 15 ans, chez les filles, cela commence un peu plus tôt : entre 10 et 15 ans. Le plus impressionnant est la poussée de croissance, surtout chez les garçons. Les filles gagnent en moyenne 15 cm et les garçons 20 cm.

## CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

L'adolescence angoisse beaucoup les parents, mais en réalité, 85 % des adolescents conservent de très bons rapports avec leurs parents. Ce qui est certain, c'est qu'à cet âge-là, ils se questionnent

sur leur identité et peuvent avoir tendance à rejeter l'autorité, à mettre en doute la parole des adultes (parents, enseignants, surveillants etc.). Mais les parents peuvent prendre garde à ce que leurs enfants n'adoptent pas de comportements à risque ou des troubles alimentaires.

## LE RÔLE DES COPAINS

"Les adolescents projettent chez leur meilleur ami toutes les qualités qu'ils aimeraient avoir", explique le psychologue Marcel Rufo. L'adolescent se déplace en bande : ils s'habillent tous pareil, aiment les mêmes choses, écoutent la même musique et utilisent les mêmes codes et expressions. La bande aide les ados à construire leur propre personnalité à travers le regard des autres. Mais

cela signifie aussi qu'ils attachent une importance parfois démesurée au regard des autres et que les amis ont beaucoup d'influence sur eux (parfois plus que leurs parents).

## SON ATTITUDE FACE À L'ÉCOLE

Les adolescents ont tendance à mettre en doute la parole des enseignants. Cela peut être positif : ils cessent d'apprendre "bêtement", veulent comprendre, questionner. Mais cela peut aussi chez quelques-uns avoir des conséquences plus graves comme le refus de l'autorité et l'absence de travail. Les parents inquiets peuvent rencontrer le professeur principal pour en discuter, ou, le cas échéant, le chef d'établissement, le CPE.

# L'ADOLESCENCE

## L'ENSEIGNANT

« Ce qui n'est pas évident pour nous, enseignants, c'est que nous avons des classes très hétérogènes. Il y a des élèves très grands, qui sont déjà des jeunes adolescents, surtout des filles, et d'autres qui sont encore des enfants.

Ensuite, ils ne sont pas tous au même niveau de maturité : il y en a qui sont déjà très grands mais qui ont encore des comportements de bébés. »

EMELINE, PROFESSEUR

D'ARTS-PLASTIQUES DANS L'ESSONNE

## LES PARENTS

### « IL SE SOUCIE PLUS DU REGARD DES AUTRES »

« Le regard des autres élèves revêt une importance particulière, arrivé au collège. Mon fils tente de s'affirmer un peu plus par son aspect vestimentaire et ses relations amicales et familiales. Sur le coup, cela surprend ! (rires).

En quelques mois, on passe d'un enfant, encore un peu bébé à un jeune garçon qui prend de l'assurance et du caractère. C'est une étape importante pour lui comme pour tous les enfants je pense. »

AUDREY, SAINT-GEOSMES

## LES PARENTS

### « IL SE REBELLE CONTRE L'AUTORITÉ DES PROFESSEURS »

« J'ai bien vu le changement ! Il n'apprend plus bêtement ses leçons, il se pose des questions, veut vraiment comprendre. Mais il y a un versant négatif : il se rebelle parfois contre l'autorité des professeurs et peut être insolent. »

NATHALIE, SAINT-NAZAIRE

# COMMENT SE STRUCTURE LA VI

**Des élèves qui ne se séparent plus de leur emploi du temps, qui vont d'eux-mêmes d'un cours à l'étude, du CDI à la cantine en fonction de leurs besoins et du temps dont ils disposent... voilà à quoi ressemblent les collégiens au bout de quelques mois.**

## SUIVRE SON EMPLOI DU TEMPS

Une séance de décryptage s'impose toujours, pour que les élèves apprennent à le lire. A la rentrée, il s'agit généralement d'une première version, qui est amenée à être modifiée dans les premières semaines de l'année scolaire. Certains cours sont dispensés en demi-groupe ou bien une semaine sur deux (semaines paires, semaines impaires ou semaine A, semaine B). Au début de l'année, les professeurs tolèrent quelques erreurs.

## LE RÔLE DU CARNET DE CORRESPONDANCE

C'est un peu le passeport des élèves au collège : il est

distribué à la rentrée et les élèves doivent toujours l'avoir sur eux. Il sert d'outil de communication entre les élèves, leur famille et l'établissement. Il permet d'avertir les parents de l'absence prévue d'un professeur. La famille peut l'utiliser pour prévenir le collège de l'absence de leur enfant ou pour prendre rendez-vous avec un professeur.

Dans le carnet de correspondance sont également inscrits les punitions, retenues et avertissements.

## QUE FAIT-ON À L'ÉTUDE ?

Entre deux cours, s'ils ont une heure sans enseignement, les élèves doivent se rendre à l'étude. Comme en classe, un surveillant y fait l'appel.

Les absences, au même titre que les absences en classe, doivent être justifiées. Le surveillant incite les élèves à faire leur travail. Les élèves peuvent aussi se rendre au CDI.

## LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (CDI)

Des livres à perte de vue, avec chacun un petit code... Le CDI est géré par un professeur documentaliste qui explique les principes d'organisation des ouvrages en début d'année. Les nouveaux apprendront aussi le fonctionnement des logiciels de recherche de documents. Ils seront ainsi capables de faire des recherches pour un exposé ou un devoir.



# E AU COLLÈGE ?

## L'ENSEIGNANT

### « EN 6<sup>E</sup>, ILS SONT ENCORE TRÈS IMMATURES »

« En 6<sup>e</sup>, ils ont besoin d'apprendre des méthodes de travail, même si les enseignants d'élémentaire les préparent, ils ne sont pas du tout autonomes : ils s'attendent à ce qu'on leur dise de quelle couleur écrire. Au début de l'année, quand ils arrivent à la fin d'une page dans le cahier, ils lèvent le doigt et me demandent quoi faire. »

CÉCILE, PROFESSEUR D'HISTOIRE À SAINT-DENIS

## LA PEEP, DU CÔTÉ DES PARENTS

« A Saint-Maur, nous avons remarqué que les parents manquaient d'informations sur le collège en fin de CM2. Nous organisons une réunion où nous leur communiquons beaucoup de documents afin qu'ils soient préparés.

Cette initiative a beaucoup de succès : les parents sont contents en sortant de toute l'information reçue. »

Envie d'organiser la même chose chez vous ? La PEEP est là pour vous aider.

## LES PARENTS

### « ELLE S'EMMÊLAIT DANS SON EMPLOI DU TEMPS »

« Ma fille est très stressée. Un jour à la rentrée, elle s'est emmêlé les pinceaux entre une semaine A et une semaine B et elle a manqué un cours. Résultat, un mot dans le carnet de correspondance. Elle me l'a tendu en tremblant, elle s'en voulait terriblement. J'ai dédramatisé et je lui ai bien réexpliqué. Depuis, elle a bien repéré les élèves de son groupe et ne se trompe plus. »

MATHILDE, SOISSONS

### « NOUS LUI AVONS RACONTÉ NOTRE 6<sup>E</sup> À NOUS »

« Mon fils a eu parfois des petits soucis d'orientation au début qui se sont très vite arrangés. Nous avons été très positifs avec lui car il avait peur des changements qu'engendrerait la 6<sup>e</sup>. Nous lui avons raconté notre propre expérience, ainsi que son frère aîné qui a pu le conseiller. Au début, nous l'aidions pour faire son cartable, se repérer dans son emploi du temps mais il s'est adapté plus vite que nous le pensions. »

ELÉONORE, MULHOUSE

# QU'APPREND-ON PENDANT L'AN

La 6<sup>e</sup> est une classe charnière et marque la fin du cycle 3, pendant laquelle les élèves se forment à une nouvelle façon de travailler, utile jusqu'au Brevet. Les connaissances y sont aussi importantes que les savoir-faire : les élèves acquièrent méthodes de travail et autonomie au cours de l'année.

## MAÎTRISER DES CONNAISSANCES

Des dates, des noms, des théorèmes, des titres d'œuvres, des composants techniques : quelle que soit la discipline, les élèves apprennent à en maîtriser le vocabulaire et les connaissances. En arts plastiques, par exemple, les élèves décrivent des œuvres, les comparent entre elles et les analysent. Leur vocabulaire s'enrichit pour préciser leur pensée. Chaque discipline a aussi ses codes et ses conventions. Un raisonnement mathématique, par exemple, se présente sous une forme bien précise. Hypothèse, preuves, conclusion : les élèves apprennent à maîtriser ces règles.

## ACQUÉRIR DES SAVOIR-FAIRE

Au collège, apprendre par cœur ne suffit pas, il faut penser. En histoire-géographie par exemple, les élèves travaillent beaucoup avec des documents. Cécile, qui enseigne à Saint-Denis, explique que pour construire son cours sur la ville, elle utilise deux études de cas : New York et Mumbai. Pour ces deux villes : « les élèves analysent des documents (chansons, images, articles de presse...). Ils cherchent, recourent et construisent eux-mêmes le cours. »

## COMMENT SONT ÉVALUÉS LES ÉLÈVES ?

Les contrôles programmés

par les enseignants répondent à ces deux questions : maîtrise-t-il les connaissances ? A-t-il acquis les savoir-faire ?

Pauline, qui enseigne en histoire-géographie à Bordeaux, explique par exemple qu'elle construit ses évaluations en deux parties.

La première fait appel aux connaissances de l'élève : « il faut bien maîtriser quelques notions, quelques dates, un peu de vocabulaire. »

Mais une autre partie fait plutôt appel aux capacités d'analyse des élèves : « en général, ils ont un document, un schéma à compléter. Nous avons fait des exercices similaires en classe, alors ce n'est pas compliqué. »

# ANNÉE DE 6<sup>E</sup> ?

## ASTUCE

### « CRÉER UN RÉSEAU DE PARENTS POUR PARER AUX OUBLIS DES ÉLÈVES »

« Oubli de manuel, de recopier les devoirs, livre échangé avec le copain, il y a eu pas mal de couacs à la rentrée. Pour réagir rapidement, nous avons échangé nos numéros de téléphone avec les parents rencontrés au début de l'année et encouragé les enfants à téléphoner aux copains pour résoudre ces difficultés rapidement.

Pour communiquer les devoirs non recopiés, une photo est très rapide et facile à envoyer par sms. »

MAÏTÉ, BORDEAUX

## À SAVOIR

### DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

Le dispositif « Devoirs faits » a pour but de permettre aux élèves de faire leurs devoirs, avec un encadrement et un soutien, dans l'enceinte du collège. Quelques principes : la gratuité ; l'ouverture à tous les élèves sur la base du volontariat (il est obligatoire néanmoins pour les 6<sup>es</sup> depuis septembre 2023) ; la tenue au sein de l'établissement, en dehors des heures de classe, en fin de journée ou à un autre moment ; la durée libre, fixée par le collège.

L'encadrement peut être pris en charge par les professeurs, les CPE, les assistants d'éducation, les volontaires du service civique ou par des associations.

## À SAVOIR

### HISTOIRE DES ARTS

C'est un enseignement transversal, qui rassemble les professeurs d'histoire, de français, de musique, de langues et d'arts plastiques.

### EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Le sport est un véritable enjeu à un âge où les élèves changent physiquement. Les activités alternent entre sports collectifs et individuels, gymnastique, natation, escalade... 4 heures par semaine en 6<sup>e</sup>, puis 3 heures à partir de la 5<sup>e</sup>.

# COMMENT LES COLLÉGIENS PE

**Au collège, on a des cours de Français, d'Histoire-géo, des contrôles et des devoirs... Mais le collège est aussi un lieu de vie, un lieu de culture pour les adolescents avec ses règles propres, que les élèves doivent apprendre et observer.**

## DEVENIR DÉLÉGUÉ POUR RELAYER LES IDÉES DES AUTRES ÉLÈVES

Au collège, les élèves font l'apprentissage de la démocratie et peuvent se confronter au suffrage de leurs camarades. Ils sont élus au scrutin uninominal à deux

tours lors d'une séance de vie de classe organisée par le professeur principal. Les délégués jouent tout au long de l'année le rôle de médiateurs entre les élèves et l'adminis-

tration ou les enseignants. Ils sont présents aux conseils de classe et de discipline.

Certains d'entre eux participent au CVC (conseil de la vie collégienne).

## REPRÉSENTER LES ÉLÈVES AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION ET DE DISCIPLINE

Suivant la taille du collège, 2 ou 3 représentants des élèves siègent au conseil d'administration. Ils participent ainsi au vote du budget de l'établissement, du règlement intérieur ou de

mesures comme un plan de lutte contre la violence, par exemple. Le conseil d'administration régit aussi l'association sportive du collège et valide les voyages scolaires. Il se réunit au moins

trois fois par an.

Deux représentants des élèves – ainsi que trois représentants des parents d'élèves – participent et votent également au conseil de discipline.

## PARTICIPER À UN CLUB AU « FOYER »

Le « foyer socio-éducatif » est une association financée par les cotisations des élèves adhérents et par des ventes ou lotos. Il est géré conjointement par des adultes et

des élèves élus. Le foyer peut organiser ponctuellement des activités et sorties culturelles, ou proposer aux élèves de s'engager dans un club (journal des élèves, théâtre).

Les enseignants peuvent aussi proposer des activités : le professeur de musique organise, par exemple, systématiquement la chorale de l'établissement.

# PEEP-ILS S'INVESTIR ?

## LA PEEP, DU CÔTÉ DES PARENTS

« Au collège, les parents PEEP s'investissent pour favoriser l'accès à la culture pour tous.

Au collège Maurois de Saussaye, par exemple, l'association organise un concours de talents : sketches, magie, musique...

Et à Narbonne, pour que tous les collégiens puissent aller au théâtre, les parents proposent des places à tarifs réduits. Ils peuvent y aller entre eux ou en famille.

Le sport permet aussi aux élèves d'acquérir un sens de l'effort et de vivre de bons moments entre copains. C'est pourquoi nous encourageons les associations sportives.

Au collège Debussy de Margny-les-Compiègne, nous avons fait floquer un sweat-shirt pour les compétitions sportives, que les parents peuvent acheter pour quelques euros. »

Envie d'organiser la même chose chez vous ? La PEEP est là pour vous aider.

## À SAVOIR

### FAIRE PLUS DE SPORT, AVEC L'ASSOCIATION SPORTIVE

En 6<sup>e</sup>, les élèves font 4 heures de sport par semaine, 3 heures à partir de la 5<sup>e</sup>. Grâce à l'Association sportive (qui existe dans tous les collèges), ils peuvent pratiquer une ou plusieurs autres activités sportives supplémentaires, à raison de 3 heures par semaine. Les élèves peuvent participer à des compétitions et rencontres avec d'autres équipes et être formés à l'arbitrage et à l'organisation.

Pour en savoir plus sur le sport à l'école, consultez notre dossier spécial paru dans La Voix des Parents n° 448 (octobre 2023).



# MAUVAISES NOTES, DÉMOTIVAT

**A l'âge de la puberté, les enfants changent d'un coup. Avec leurs corps, ce sont aussi leurs envies et leurs humeurs qui se trouvent transformées. Repères pour les aider à garder le cap toute l'année et réussir son passage au collège.**

## LE PROFESSEUR PRINCIPAL, UN RÉFÉRENT POUR LES ÉLÈVES

Le professeur principal est le référent pédagogique de la classe : "les élèves savent qu'ils peuvent venir me voir pour me parler de leurs difficultés en classe ou au collège. Certains m'expliquent qu'ils vivent des choses difficiles à la maison, cela peut expliquer leurs résultats", explique Marion, professeur d'arts plastiques à Châteauroux.

C'est le professeur principal qui mène le conseil de classe et rédige l'appréciation globale en bas du bulletin chaque trimestre. En 3<sup>e</sup>, celui-ci est également chargé d'aider ses élèves

à construire leur projet d'orientation.

## COMMENT DÉCIDE LE CONSEIL DE CLASSE ?

"Dire qu'un enfant ne travaille pas alors qu'il s'y met et essaie de combler son retard est quelque chose de très dur à vivre quand on est parent et qu'on voit l'investissement de son enfant", dénonce Nathalie, de Bordeaux. La PEEP recommande aux parents de dialoguer avec les enseignants pour comprendre leurs remarques. Résultats, attitude, participation, lors du conseil de classe, tout est pris en compte. "Une mauvaise attitude peut coûter les félicitations ou les encouragements à un élève",

explique Cécile, professeur d'histoire-géographie.

Pour les élèves en difficulté, le redoublement peut être décidé par le conseil des maîtres (décret n° 2024-228 du 16 mars 2024).

Si les parents ne sont pas d'accord, ils peuvent dialoguer avec le principal ou faire appel devant une commission. 3 représentants des parents siègent aux commissions d'appel.

## IL A DES DIFFICULTÉS ?

En concertation avec la famille, le principal et le professeur principal peuvent mettre en place un PPRE : un programme de quelques semaines pour progresser en français, maths et langues.

# ION : COMMENT RÉAGIR ?

## RÉCITS

### LAURENT, LE CANCRE EST DEvenu DIRECTEUR ARTISTIQUE

Au collège, Laurent était de la catégorie des « cancre » : celui qui ricane au fond de la classe, qui fait son possible pour amuser la galerie et se met à dos tous ses professeurs. Quand il ne faisait pas le pitre, il dessinait sur ses cahiers : “des filles en petite tenue et des motos surtout”. Ses parents s’arrachaient les cheveux de ne pas le voir travailler : “ils étaient persuadés que je n’arriverais jamais à rien et ils me le disaient. C’était terrible de les décevoir.” Il rêve de

pouvoir un jour travailler dans la publicité, mais au collège on ne lui donne pas le choix : ça sera un bac pro en menuiserie ou en plomberie. Ça ne l’inspire pas, mais il choisit la menuiserie : “de dernier de la classe, je suis passé premier, ça m’a fait tout drôle, et ça m’a donné des ailes. Quelques années plus tard, j’ai été admis dans l’école de mes rêves, l’école Boule (école de design ndr). Aujourd’hui, je suis directeur artistique d’une grande entreprise française.”

### ANTOINE, DE NUL EN MATHS À INGÉNIEUR?

Antoine n’a jamais été passionné par le Français ou les Maths. Ce qui l’intéressait, c’était la mécanique et l’électronique. A la maison, il pouvait passer des heures à démonter sa voiture télécommandée pour la réparer, en cherchant comment les fils connectés sur le circuit intégré pouvaient bien faire fonctionner l’engin. Alors, pour lui, les devoirs, c’était une perte de temps, vite expédiés. Pour sa maman en revanche, c’était beaucoup plus important : “ce que je faisais n’était jamais assez bien. Je me sen-

tais complètement nul aux yeux de ma maman,” raconte-t-il. Elle reconnaît aujourd’hui “je lui mettais une pression incroyable.”

En 3<sup>e</sup>, ses parents prennent la décision de l’inscrire en bac pro électrotechnique et là, il change d’attitude, se met au travail. Il vient aujourd’hui d’obtenir un BTS en électronique : “quand je sais pourquoi, je peux vraiment travailler énormément”. Il pense intégrer une école d’ingénieur dans deux ans.

# QUE FAIRE EN CAS DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ?

Chaque année, des dizaines de milliers de jeunes sortent du système scolaire sans diplôme de fin de cycle (sans CAP, sans baccalauréat). Tous les jeunes ne sont pas à égalité devant ce phénomène qui touche en majorité ceux qui sont issus de milieux défavorisés.

Pour Maryse Esterle, sociologue et maîtresse de conférence de l'université d'Artois, l'École a beaucoup de progrès à faire pour mieux prendre en compte les difficultés des collégiens.

*Qu'appelle-t-on « décrochage scolaire » ?*

Le décrochage, c'est d'abord un constat : des jeunes sortent du système scolaire sans diplôme de fin de formation (sans CAP, sans baccalauréat). On peut aussi parler de décrochage pour des jeunes qui restent scolarisés, mais dont les enseignants sentent qu'ils sont de moins en moins investis : ils sont

absents, ne font pas leur travail, ne sont pas attentifs.

*Quelles peuvent être les raisons de ce décrochage ?*

C'est un phénomène multifactoriel, mais en général, il y a des facteurs scolaires : un élève qui a accumulé les lacunes depuis l'élémentaire, par exemple. En général, on ne leur propose pas



## CONSEIL

vraiment de solution : ils sont ballotés d'une classe à l'autre, dans des dispositifs relais, lieux d'accueil...

Pour certains jeunes, le décrochage a un lien avec leur cadre de vie : pauvreté, violence en famille... Des jeunes filles, par exemple, dont la mère travaille beaucoup et qui accomplissent des tâches ménagères au lieu de faire leurs devoirs.

Et il peut y avoir des facteurs personnels : dépression, phobie scolaire.

### *Comment repérer un enfant qui décroche?*

Les enseignants n'arrivent pas toujours à faire la différence entre un élève en souffrance et un autre qui est de mauvaise volonté. Et puis, ils ont la pression des programmes, de l'inspection.

Mais il y a des signaux qui peuvent

alerter : les absences, le travail pas rendu, le comportement de l'élève qui change pour des raisons inexplicables. A la maison, toute rupture de communication est à prendre très au sérieux.

### *Que peuvent faire les parents s'ils sentent que leur enfant décroche?*

Les parents doivent avant tout bannir la honte. On n'est pas dans la compétition et surtout il n'y a ni bon, ni mauvais parent.

Ce que peuvent faire les parents en revanche, c'est aller voir le CPE ou le professeur principal, recueillir des avis pour évaluer la situation et les options de leur enfant.

Ca n'est pas toujours évident à faire car dans ces cas-là, soit ils sont très en colère contre leur enfant, soit ils l'adorent.

# QUE FAIRE À LA MAISON POUR SON ENFANT S'É

**En 6<sup>e</sup>, très vite, les préadolescents veulent gagner en autonomie, faire leurs devoirs tout seuls, se coucher sans que les parents le leur demandent. Pas toujours facile pour les parents de trouver la bonne mesure.**

## A L'ADOLESCENCE, ON A ENCORE BESOIN DE BEAUCOUP DE SOMMEIL

Mes élèves sont fatigués le matin. La première heure de cours est difficile, je sais qu'ils ne dorment pas assez," regrette Marion, professeur d'arts plastiques à Châteauroux. A 12 ans, un enfant a encore besoin de 9 heures de sommeil pour être en forme. Idéalement, l'heure du coucher ne devrait pas

dépasser 22 heures, mais à leur âge, il est très compliqué de leur imposer. Les collégiens ont besoin de "s'approprier" l'heure de leur coucher, de sentir qu'ils ne sont plus des enfants.

L'ennemi du sommeil, ce sont les écrans : tablettes, téléphones, ordinateur, télévision. Ils diffusent une lu-

mière bleutée qui agit comme un stimulant, au même titre que le tabac et le café. Idéalement, tous les écrans devraient être éteints après le dîner. Conseils : évitez le téléphone et la télévision dans la chambre, et pensez à couper la wifi après une certaine heure !

## BIEN MANGER POUR RESTER EN FORME

Bien manger est essentiel à leur âge, et notamment au petit-déjeuner, qui leur permettra de tenir en classe jusqu'au repas de midi. Il doit comprendre un laitage,

un fruit entier, en jus ou en compote, et des céréales (pain ou céréales peu sucrées). A l'adolescence, les élèves ont plus facilement tendance à développer des

troubles alimentaires. Le collège lutte aussi contre l'obésité des élèves : les distributeurs de sucreries sont bannis des collèges et lycées.

# QUE PANOUISSE AU COLLÈGE ?

## ASTUCE

### « JE CONSULTE SES NOTES SUR INTERNET »

« Le bulletin est trimestriel, mais je consulte régulièrement ses notes sur internet par le biais d'un identifiant et d'un mot de passe. Cela me permet d'avoir une idée très proche de la réalité et de ne pas avoir de surprise en recevant le bulletin. La plupart du temps, les critiques sont constructives mais certains enseignants sont peu explicites. En général, on s'en rend compte avec les rencontres parents-profs. »

LYVIA, VOET

## LES PARENTS

### « IL S'EST FAIT PIÉGER PARCE QU'IL N'APPRENAIT PAS RÉGULIÈREMENT »

« En français, le professeur effectue une grande évaluation à la fin de chaque séquence, qui nécessite d'apprendre très régulièrement le cours sinon, l'enfant ne peut pas préparer cette évaluation juste deux jours ou la veille pour le lendemain. Mon fils s'est fait prendre la première fois (et moi aussi !). Par la suite, nous avons anticipé ces évaluations. »

ISABELLE, SAINTE GENEVIÈVE DES BOIS

## À SAVOIR

### SUIVRE SA SCOLARITÉ

A partir de la 6<sup>e</sup>, les élèves doivent s'organiser en fonction de leur emploi du temps et apprendre à utiliser leur cahier de texte. Les enseignants le disent : au collège, les élèves ont envie de plus d'autonomie, et c'est une bonne chose. Les parents peuvent les aider à s'organiser pour ne pas être submergés certains soirs de la semaine.

### « AU PREMIER TRIMESTRE, LES DEVOIRS ÉTAIENT UNE CORVÉE »

« Elle finissait parfois à 22h30, même si elle s'y était mise juste après son goûter. Mais elle était motivée et nous l'encourageons beaucoup. Dès le 2<sup>e</sup> trimestre, elle arrivait à terminer avant le dîner. »

CÉCILE, PUTEAUX

# COMMENT LE COLLÈGE PROTÈGE

Si les élèves ont plus de liberté au collège qu'à l'école, ils ne font pas non plus n'importe quoi. Tout ce qui se passe hors de la classe est contrôlé par le Conseiller principal d'éducation (CPE), suppléé par les assistants d'éducation (AED).

## ENTRÉE ET SORTIE DU COLLÈGE

On n'entre pas dans un collège comme dans un moulin : les élèves ne peuvent pas quitter l'établissement s'ils ont encore des cours dans la journée. Si les parents n'ont pas signé d'autorisation de sortie, les élèves ne pourront pas quitter le collège avant 16h ou 17h.

Dans la journée, s'ils n'ont pas cours pendant une heure, les élèves ne traînent pas non plus dans les couloirs : direction l'étude (ou la permanence) ou le CDI.

## SONT-ILS SURVEILLÉS PENDANT LA RÉCRÉATION ?

La cour est un espace de li-

berté pour les élèves. C'est là que se nouent les amitiés, les amours, mais aussi les conflits. Les assistants d'éducation font particulièrement attention aux 6<sup>es</sup>.

## SI UN ENFANT EST HARCELÉ PAR SES CAMARADES ?

Les professionnels des établissements scolaires sont extrêmement vigilants et de mieux en mieux formés pour prévenir le harcèlement. Un changement de comportement d'un élève, en classe ou pendant la récréation, peut constituer un signe d'alerte.

Les séances de vie de classe sont des moments où peuvent se régler les conflits entre élèves. Les représentants

de parents d'élèves savent guider les parents face à ce problème grave qu'il ne faut pas minimiser.

## SI LES ÉLÈVES JOUENT À DES JEUX DANGEREUX ?

"T'es cap ou t'es pas cap ?" Entre eux, les élèves (surtout les garçons) peuvent se pousser mutuellement à adopter des comportements à risques ou à jouer à des jeux dangereux, du type "jeu du foulard".

Mais les CPE que nous avons interrogés sont rassurants : le phénomène est rare, mais pris au sérieux et les adultes du collège sont très vigilants. Des actions de sensibilisation peuvent être menées dans les établissements.

# GE-T-IL LES ÉLÈVES ?

## LA PEEP, DU CÔTÉ DES PARENTS

« A la PEEP, nous pensons que le phénomène du harcèlement doit être pris très au sérieux, notamment avec le développement d'internet et des réseaux sociaux. Nos associations locales sont mobilisées pour informer les parents et les élèves.

A Courbevoie, par exemple, nous organisons une conférence avec une psychologue pour informer les parents. »

## À SAVOIR

### S'IL A UN ACCIDENT À L'ÉCOLE ?

L'infirmière du collège peut réaliser les premiers soins dans l'établissement si elle est là. Les parents sont tenus au courant de tous les gestes réalisés.

Le collège prévient les secours si besoin et l'enfant est alors orienté vers un service de soins.

## LES PARENTS

### « J'ÉTAIS INQUIÈTE DE TOUT CE TEMPS LIBRE »

« Dans le collège de mon fils, ils sortent vers 16h30 et ensuite, il est tout seul à la maison. Je lui ai dit qu'il pouvait profiter de ce temps calme pour faire ses devoirs, et ça marche. Il m'appelle quand il arrive à la maison. »

LUCIE, MARSEILLE

### « L'ANNÉE DERNIÈRE, UN DE MES PETITS 6<sup>E</sup> SE FAISAIT EMBÊTER À L'ARRÊT DE BUS »

« Sa maman a remarqué un changement dans son comportement, alors elle m'en a parlé ; son fils ne voulait rien dire. Plusieurs de ses camarades ont confirmé qu'il se faisait bousculer, alors on a discuté avec le petit. Il était très soulagé. Nous avons aussi convoqué les trois garçons, des grands, qui l'embêtaient et leur avons fait comprendre qu'ils faisaient du mal. Depuis, il n'y a plus eu de problème. »

MARIE-THÉRÈSE, CPE À CHÂTEAURoux

# COMMENT FAIRE FACE AUX DAN

Entre leur téléphone portable, l'ordinateur et les tablettes connectés aux réseaux sociaux en permanence, les adolescents sont branchés une bonne partie de la journée sur le réseau des copains. Une pratique qui peut comporter quelques risques.

## RÉCIT



Yasmina Buono est maman de trois enfants et spécialisée dans les risques psycho-sociaux. Il y a quelques années, elle a pris conscience de la violence des rapports entre les collégiens sur les réseaux sociaux. Elle a aussi constaté le retard de la France en matière de prévention. Elle a alors décidé de monter une formation pour enseigner les bonnes pratiques aux élèves.

*Comment surveiller ce que font les adolescents sur internet ?*

C'est très difficile. Les adolescents savent comment effacer l'historique, ils savent aussi trouver les codes secrets que les parents installent pour verrouiller une tablette ou un ordinateur. Les parents ne se rendent pas toujours compte que leurs enfants maîtrisent si bien ces outils.

Et puis, ils font aussi des choses super en ligne : ils font des recherches pour des exposés, par exemple, ou s'échangent les leçons quand l'un d'entre eux a manqué les cours. Donc, interdire et restreindre, je pense que

c'est vain. Chez les 6<sup>e</sup>, on peut regarder avec qui ils échangent et ce qu'ils se racontent, mais à partir de la 4<sup>e</sup>, c'est impossible : ce sont des ados. En revanche, les parents peuvent discuter avec leurs enfants, leur rappeler qu'on se comporte en ligne comme dans la vie.

Ensuite, les jeunes sont très tôt confrontés à des images pornographiques en ligne, par exemple. Les filles ont tendance à refermer, parce qu'elles sont choquées, mais les garçons regardent. Et ils ont tendance à penser que l'amour, c'est ça. Alors une bonne conversation avec les parents peut aider.

# INGERS D'INTERNET ?

*Que faire si un adolescent est victime de harcèlement sur internet ?*

Au collège, les élèves sont tous (ou presque) inscrits sur un réseau social et aujourd'hui, c'est de là que viennent les phénomènes de harcèlement. Ils échangent des insultes, etc. Dans ces cas-là, les parents peuvent contacter le collège ou bien porter plainte si cela continue. Dans tous les cas, il faut conserver des captures d'écran. Et surtout rappeler aux enfants qu'on n'insulte pas sur internet et que si on est insulté, on ne répond pas, on en parle à ses parents.

*Et s'il devient accro ?*

Les jeux en réseau peuvent être très addictifs, les parties ne se terminent jamais et le jeu continue quand ils ne sont pas connectés. Ils ont envie d'y jouer tout le temps. En plus, les adolescents n'ont pas la même notion du temps que les adultes, alors ils peuvent y passer toute la nuit, avec des risques désastreux sur leur scolarité. Pareil pour le portable, certains ados passent la nuit à s'envoyer des messages. Les parents peuvent contrôler : récupérer le

Pratiques dangereuses sur le net ou simple question, parents et enfants peuvent dès qu'ils le souhaitent appeler le 3018, numéro national, gratuit, anonyme et confidentiel, pour les jeunes victimes de violences numériques.

Autres sites à consulter : [netecoute.fr](http://netecoute.fr) et le site officiel du ministère de l'Éducation : [education.gouv.fr/non-au-harcèlement](http://education.gouv.fr/non-au-harcèlement).

portable avant le coucher, par exemple. Les habitudes s'instaurent très tôt, dès les premières années du collège. Après, c'est plus difficile.

*Et s'il fait de mauvaises rencontres ?*

Au collège, sur les réseaux sociaux, les élèves sont en compétition : c'est à celui qui aura le plus d'amis. Et ils s'échangent des photos, des selfies toute la journée. Ils ont des profils publics, tout le monde peut accéder à leurs photos et ils acceptent les invitations de n'importe qui, quitte à faire de mauvaises rencontres (surtout les jeunes filles). Dialoguer avec eux pour leur faire comprendre les risques qu'ils courent est important.



Pour en savoir plus sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement, reportez-vous à notre guide spécial « Harcèlement scolaire, informer, prévenir et accompagner », édition 2024, consultable [ICI](#).

# COMMENT LE COLLÈGE FORME- DES JEUNES CITOYENS

**Le collège reçoit des élèves issus de tous les milieux et de toutes les origines. L'un des objectifs de l'Education nationale est de faire d'eux des jeunes gens et jeunes filles responsables et respectueux.**

## EDUCATION AU RESPECT ET À LA TOLÉRANCE

Le collège peut intervenir grâce au Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE), qui propose des opérations de lutte contre la violence, pour la tolérance entre les élèves. Un évènement d'actualité peut aussi faire l'objet d'interventions dans les établissements.

## PRÉVENTION DES COMPORTEMENTS ADDICTIFS

L'école a un rôle à jouer dans la lutte contre le tabagisme : les établissements organisent des interventions

pour informer les collégiens sur ses dangers, mais aussi ceux des drogues et de l'alcool : au moins une fois par an, les établissements organisent une séance de prévention, en faisant intervenir des professionnels de santé.

## DES SANCTIONS QUI RESPONSABILISENT

Le jour de la rentrée, les élèves lisent et signent le règlement intérieur qu'ils doivent ensuite respecter, sous peine de sanctions. Un élève peut être sanctionné par les enseignants (heure de colle, devoir supplémentaire...), mais aussi par le CPE, le principal ou les surveillants pour tout ce qui se passe en dehors de la classe.

Le chef d'établissement peut donner un avertissement s'il juge que la faute est sérieuse. Pour les faits graves, il réunit le conseil de discipline qui peut prononcer des travaux d'intérêt général, l'exclusion temporaire ou définitive. N'hésitez pas à contacter les parents PEEP, si vous avez besoin de conseils.

## INITIATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière fait partie des enseignements obligatoires et les élèves passent leur ASSR 1 (en 5<sup>e</sup>) et 2 (en 3<sup>e</sup>). La SNCF est aussi partenaire de l'Education Nationale pour former les élèves à la sécurité ferroviaire.



# -T-IL

# YENS RESPONSABLES ?

## LA PEEP, DU CÔTÉ DES PARENTS

« Avec notre partenaire la Croix rouge, nous voulons sensibiliser les jeunes du collège Emile Verhaeren de Saint-Cloud aux drogues et comportements addictifs. Les séances s'adressent aux élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, sous forme de jeux vidéo.

Le soir, les parents peuvent assister à une conférence. »

Envie d'organiser la même chose chez vous ? La PEEP est là pour vous aider.

« Opération respect à la PEEP de la Loire : avec Handicap international et la DYS 42, nous tentons par nos actions de faire passer un message de tolérance auprès des collégiens. »

Envie d'organiser la même chose chez vous ? La PEEP est là pour vous aider.

## À SAVOIR

### EDUCATION À LA SEXUALITÉ

Tout un programme à l'adolescence. Entre le collège et le lycée, les élèves doivent participer à trois séances dédiées à la sexualité (en théorie, car en pratique ce n'est pas le cas dans tous les établissements scolaires).

Des enseignants ou bien des professionnels agréés interviennent pour leur parler des risques des rapports non protégés mais aussi des violences sexuelles, de la pornographie.

L'accent est mis sur l'égalité entre les hommes et les femmes.



Retrouvez notre dossier « Prévention des addictions » paru dans La Voix des Parents de n° 439, avec l'éclairage du Dr Nicolas Prisse, président de la MIL-DECA, Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives. A découvrir également [ICI](#) le webinar PEEP « Jeunes et addictions, parlons-en ! ». Et n'hésitez pas à contacter si besoin le GSP, Groupe Santé Prévention de la PEEP : [sante.prevention@peep.asso.fr](mailto:sante.prevention@peep.asso.fr).

# QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈME UN ENSEIGNANT

**Au collège, les parents ont plus d'interlocuteurs différents qu'à l'école primaire : les professeurs, l'administration. En cas de problème avec l'un des membres de l'équipe, il y a toujours quelqu'un vers qui se tourner. Et le réseau PEEP est aussi là pour ça !**

## LE PRINCIPAL DU COLLÈGE

Supérieur hiérarchique administratif des enseignants, il se charge du bon fonctionnement de l'établissement. Si une famille rencontre des difficultés, ils peuvent rencontrer le principal en prenant rendez-vous par téléphone, par courrier.

## LES PROFESSEURS

En cas de problème avec un enseignant, si les parents ne comprennent pas ses méthodes ou son attitude vis-à-vis de leur enfant, ils peuvent prendre rendez-vous avec lui en écrivant un

mot dans le carnet de correspondance de leur enfant. Cécile, professeur d'histoire en Seine-saint-Denis, explique même qu'elle donne son adresse email aux parents pour qu'ils puissent lui poser leurs questions, "certains ont même mon numéro de portable quand il y a besoin d'un suivi."

## LE PROFESSEUR PRINCIPAL

Il est le référent pédagogique de la classe : il est au courant de tout, les autres enseignants lui rapportent ce qui se passe dans leur propre classe. Il peut aussi jouer un rôle de médiateur

entre les professeurs et la famille. Les parents peuvent aussi le prévenir si un événement familial ou un problème de santé sont à même de perturber leur enfant.

## LE CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION (CPE)

Il est l'interlocuteur des parents pour tout ce qui ne concerne pas les cours et les résultats scolaires.

Les parents pourront le rencontrer pour tout ce qui peut concerner le temps du midi, la récréation ou la sortie. Les parents peuvent lui téléphoner.

# ME AVEC OU L'ÉTABLISSEMENT ?

## ASTUCE

### « LA RENCONTRE PARENTS-PROFS, C'EST DU SPEED-DATING »

« Alors, je note quelques questions sur un papier avant de voir le professeur. Il faut montrer au professeur qu'on s'intéresse à sa matière et à sa pédagogie, c'est comme cela qu'on noue une relation de confiance avec lui et qu'on peut obtenir des informations. »

THOMAS, BORDEAUX

## LES PARENTS

### « LES PARENTS ONT MON NUMÉRO »

« Ils peuvent m'appeler quand ils le souhaitent à mon bureau. On prend rendez-vous, on se rencontre. Quand ils s'interrogent sur un changement dans le comportement de leur enfant, je suis toujours à l'écoute. »

MARIE-THÉRÈSE, CPE À CHÂTEAURoux

## À SAVOIR

### LE RÉSEAU DES PARENTS D'ÉLÈVES

En cas de problème avec le collège ou avec un enseignant, le réseau des parents d'élèves peut être d'un grand secours. Les représentants de parents d'élèves connaissent très bien les rouages de l'Education Nationale et les droits des parents. En cas de désaccord avec l'établissement, les parents peuvent contacter les représentants des parents d'élèves de l'établissement. Ils peuvent être un appui lors d'un rendez-vous avec la direction, par exemple.

### « MON FILS NE S'ENTENDAIT PAS AVEC UN SURVEILLANT »

« Mon fils avait un petit problème avec un surveillant : ils ne s'entendaient pas du tout. Je lui ai expliqué qu'on ne pouvait pas s'entendre avec tout le monde, mais j'ai remarqué que les autres parents disaient la même chose. Nous en avons parlé, avec la PEEP, au principal du collège. A la rentrée suivante, le surveillant n'était plus là. »

HÉLÈNE, PARIS

# IL EST DIFFÉRENT, SERA-T-IL ACC

Les enfants ont droit à la scolarisation, quelles que soient leurs différences. Mais dans les faits, les parents font souvent face à de nombreux obstacles et peuvent se sentir très seuls. La PEEP vous accompagne, contact à l'adresse : [handicap@peep.asso.fr](mailto:handicap@peep.asso.fr).

## SI UN ENFANT A UN HANDICAP PHYSIQUE ?

---

Si le handicap est reconnu par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), le collégien pourra bénéficier d'un Projet Personnalisé de Scolarisation

(PPS) qui permet de coordonner toutes les aides dont il a besoin pour suivre une scolarité cohérente et adaptée.

Un élève non-voyant

pourra, par exemple, bénéficier d'une plage de braille pour écrire et pour lire, et bénéficier de temps supplémentaire lors des contrôles et examens.

## QUELLE SCOLARITÉ POUR LES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP MENTAL ?

---

L'objectif pour ces collégiens est "l'inclusion scolaire" : les projets de scolarisation ont pour mission de rapprocher les élèves au

tant que possible des milieux ordinaires. L'élève pourra si besoin être scolarisé en ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) ou en EREA

(Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) : tout cela est établi dans le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).

## SI UN ÉLÈVE A DES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE ?

---

En cas de troubles de l'apprentissage (dysphasie, dyspraxie, dyslexie...), les parents pourront demander la mise en place d'un Plan

d'Accompagnement Personnalisé directement auprès de la direction du collège. Il permet d'établir certains aménagements :

comme la possibilité de laisser plus de temps à l'enfant pour réaliser des exercices, ou l'autorisation de travailler avec un ordinateur.

# CEPTÉ ET HEUREUX AU COLLÈGE ?

## POUR EN SAVOIR PLUS

### UN VADE-MECUM SUR LES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Retrouver dans ce vade-mecum, à télécharger ICI, toutes les informations et les conseils pour la scolarisation des enfants souffrant de handicap, de troubles Dys...



## LES PARENTS

### « IL PEUT TRAVAILLER AVEC UN ORDINATEUR »

« Mon enfant est précoce et dyslexique. Il est entré en 6<sup>e</sup> à 9 ans, après avoir sauté deux classes, dont le CM2. Mais, pour travailler, la MDPH a permis qu'il travaille sur tablette dans un premier temps, puis sur un ordinateur, qu'il transporte dans son cartable tous les jours. Du coup, il a aussi pu obtenir un deuxième jeu de manuels : un pour le collège, un autre pour la maison, pour que ça ne surcharge pas trop son sac. Toute l'équipe pédagogique a été formidable pour favoriser son adaptation, et se mettre au numérique. »

STÉPHANIE, CAGNES-SUR-MER

## LES PARENTS

### « L'ENSEIGNANTE FAIT DES EFFORTS POUR ADAPTER LES EXERCICES »

« Dès la 6<sup>e</sup>, mon fils a été scolarisé en ULIS : il a un syndrome d'Asperger. Il a des centres d'intérêt très restreints, auxquels il consacre beaucoup de temps. Il est très bien encadré, l'enseignante fait des efforts pour adapter les exercices. Par contre, il est très bon en Sciences de la Vie et de la Terre. Du coup, il pourrait peut-être suivre les cours du niveau 6<sup>e</sup>, mais non : on m'a dit qu'il allait perturber le cours. »

MATHILDE, NICE

# QUELS SONT LES DROITS D'UN

**Les parents et l'école travaillent ensemble à la réussite des enfants, même s'il peut arriver qu'il y ait des tensions. Les parents ont leur rôle à jouer au sein de l'établissement.**

## UN PARENT A LE DROIT D'ÊTRE INFORMÉ

À la rentrée de 6<sup>e</sup>, le collège organise en général une réunion pour les parents d'élèves avec le principal et le conseiller principal d'éducation.

Les parents ont le droit de savoir comment se déroule la scolarité de leur enfant. Selon les établissements, une ou plu-

sieurs rencontres entre les parents et les professeurs sont organisées dans l'année, mais les parents peuvent également prendre rendez-vous avec le professeur principal ou un des professeurs de leur enfant pour se tenir informés. Ils recevront, après chaque

conseil de classe, le bulletin de leur enfant (notes, bilans objectifs vérifiés), avec les appréciations des professeurs pour suivre ses résultats. Les parents d'élèves peuvent aussi rencontrer le CPE pour tout ce qui ne concerne pas la scolarité de leur enfant.

## UN PARENT D'ÉLÈVE EST REPRÉSENTÉ

Le premier moyen de participer à la vie du collège, c'est de voter aux élections des représentants.

Chaque parent est électeur et éligible mais ne dispose que d'une voix, même si plusieurs de ses enfants sont dans le même établissement. Une urne est disposée dans le collège à cet effet, mais il est aussi possible de voter par correspondance, sous enveloppe ou, éven-

tuellement, depuis 2023, par voie électronique.

Les parents élus font le lien avec la communauté éducative. 6 ou 7 parents élus représentent les parents en siégeant au conseil d'administration (CA), qui vote le projet d'établissement, le règlement intérieur, le plan de prévention contre la violence, le budget, etc.

Les parents élus siègent également au conseil de

discipline et à la commission Hygiène et sécurité. D'autres commissions sont ouvertes aux parents pour les représenter : conseil de classe, CESCE, commission fond social, commission d'appel d'offre...

Pour ces commissions, les représentant des parents ne sont pas obligatoirement élus mais désignés par les associations de parents représentées au CA.

# PARENT D'ÉLÈVE ?

## LA PEEP, DU CÔTÉ DES PARENTS

### CENTRE DE RESSOURCES

C'est le plus de la PEEP : pas besoin d'être un expert pour être élu représentant. La PEEP propose à chacun de ses élus un accès au centre de ressources PEEP pour mieux comprendre le fonctionnement de l'école, connaître les droits des parents représentants et leur domaine d'action : fonctionnement du conseil d'administration, du conseil de classe ou du conseil de discipline, rôle des parents représentants.

Accédez au CDR, centre de ressources, de la PEEP sur le site fédéral : [peep.asso.fr](http://peep.asso.fr).

## À SAVOIR

### DEVENIR REPRÉSENTANT DES PARENTS D'ÉLÈVES

Et pourquoi pas vous ? Pour se présenter, il suffit de rejoindre la liste d'une fédération d'associations de parents d'élèves comme la PEEP ou d'en créer une. Le mode de scrutin est proportionnel, les candidats siègent dans l'ordre d'apparition sur la liste.

## POURQUOI LA PEEP ?

Pour la PEEP, les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et ils ont un rôle à jouer au quotidien au sein de l'école. La PEEP, c'est un réseau national de 700 associations actives, et un interlocuteur majeur auprès des pouvoirs publics. La PEEP s'engage sur les grands chantiers de l'école : service de santé scolaire, sécurité des établissements, aménagement des rythmes scolaires, etc.

Ni de droite, ni de gauche, ni un syndicat, la PEEP met la question éducative au centre de toutes les attentions.

Son unique préoccupation est l'intérêt de l'enfant dans le système éducatif français, de tous les élèves. Les parents PEEP écoutent, partagent, leurs connaissances et leur expérience. Ils mettent aussi à disposition des familles, les informations et les contacts précis dont ces dernières ont besoin. Ils constituent le réseau d'entraide le plus efficace pour que les parents se sentent moins seuls.

# CONTACTS UTILES

## Le collège

.....

.....

.....

.....

## Le pédiatre / Le médecin

.....

.....

## Les interlocuteurs PEEP

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



# LA PRESSE JEUNESSE

**Mon quotidien, et monquotidien.fr**, un vrai journal adapté aux collégiens.

**Epsilon**, un nouveau mensuel pour être un as en sciences.

**Histoire Junior** : tous les mois, un dossier sur un grand sujet historique.

## LEXIQUE

**AED** – Assistants d'éducation

**CPE** – Le Conseiller Principal d'Education est responsable de tout ce que font les élèves en dehors des cours. Avec les surveillants, il veille sur les élèves à l'entrée et à la sortie du collège, dans la cour et à la cantine. Il s'occupe aussi des questions de discipline.

**EPI** – Enseignement pratique interdisciplinaire

**PAI** – Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est mis en place lorsque la scolarité d'un élève nécessite des aménagements, notamment en raison d'un trouble de santé invalidant.

**PAP** – Plan d'accompagnement personna-

lisé ; créé en 2015 pour les élèves « dys » notamment, n'ayant besoin que d'aménagements pédagogiques,

**PPRE** – Programme Personnalisé de Réussite Educative. C'est un programme de quelques semaines pour progresser en français, maths et langues, mis en place en concertation avec la famille.

**PPS** – Projet Personnalisé de Scolarisation. Il organise le parcours pédagogique de l'élève. Il est établi en concertation avec la famille par la Maison départementale des personnes handicapées.



La plus grande communauté de parents d'élèves de France : un réseau de

**700**

associations locales

## LA PEEP, C'EST...

**Une conviction :** les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et ils ont un rôle à jouer au quotidien au sein de l'école



**Des services malins** pensés pour les parents d'élèves, par des parents d'élèves

**Des arguments** pour défendre l'intérêt de l'enfant et des parents d'élèves face aux institutions nationales

**Un think tank scientifique,** une veille permanente et des groupes de travail pour offrir aux parents les réponses les plus pertinentes à leurs interrogations

# NOTES

Handwriting practice area consisting of 25 horizontal dotted lines.

# SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE PERSONNALISÉ

DU CP À LA TERMINALE

**PROF EXPRESS**  
N°1 du soutien scolaire en ligne

AVEC DES ENSEIGNANTS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Inclus



Matières

- Français
- Philosophie
- Physique
- Allemand
- Mathématiques
- Histoire
- Chimie
- Espagnol
- Anglais
- Géographie
- SVT
- Italien



Aide  
aux devoirs  
en ligne

Pour échanger avec des enseignants issus de l'Éducation nationale, disponibles en visio ou par téléphone, de 17h à 20h, du lundi au dimanche (sauf vendredi), vacances scolaires comprises (hors Juillet-Août).



Ressources  
Pédagogiques  
en ligne

Plus de 10 000 ressources pédagogiques variées et adaptées à chaque niveau scolaire sont disponibles en illimité : fiches de cours, exercices et corrigés, révisions brevet/bac, quizz, audios, vidéos...



Documentaliste  
en ligne

Un documentaliste en ligne est à disposition des élèves pour les aider dans leurs recherches afin de trouver rapidement les documents les plus appropriés à leurs besoins.

Renseignez-vous auprès de votre APE pour connaître les conditions d'accès à ce service. Contact : [peep@peep.asso.fr](mailto:peep@peep.asso.fr).